

Histoire contemporaine du monde arabe

M. Henry LAURENS, professeur

Cours : 4 leçons à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth : suite des enseignements de l'année précédente sur l'Europe et le monde musulman.

À partir des années 1860, les espaces et les identités se transforment à l'intérieur du monde musulman.

Tout l'espace de la Méditerranée orientale est en voie de restructuration. Les anciennes Échelles maritimes et les nouveaux ports deviennent les points d'origine d'axe de pénétration et de circulation de marchandises et de matières premières. Dans un premier temps, les ports se relient à l'intérieur par des routes modernes et non plus des pistes caravanières. Situés à distance régulière, ils se dotent ainsi d'un arrière-pays. Dans un second temps, une hiérarchie portuaire s'établit avec un vaste hinterland qui est bientôt défini par un réseau de chemins de fer. Ce sont plus des agglomérations nouvelles comme Jaffa ou Beyrouth que des villes anciennes comme Tripoli ou Saïda qui bénéficient de cette évolution. Ces ports modernes deviennent des arrêts sur des lignes régulières de navigation à vapeur et sont reliés dans les années 1860 à l'Europe par télégraphe. On entre dans le monde de Jules Vernes.

Les littoraux méditerranéens connaissent une véritable renaissance et attirent à eux, plus que les villes de l'intérieur, les fruits de la croissance démographique et du début de l'exode rural. Les grandes routes anciennes du commerce caravanier, qui reliaient entre elles les villes de l'intérieur, sont supplantées par ces voies modernes qui définissent un espace de production de matières premières le plus souvent agricoles : l'intérieur, un lieu de l'échange, le port et un pôle d'attraction, d'Europe. L'échange Europe-espace musulman l'emporte très largement sur l'échange intérieur. Si un front pionnier de reconquête agricole repousse de façon continue la frontière entre la sédentarité et le nomadisme, c'est parce qu'il existe maintenant un marché européen consommateur de produits agricoles et un État réformateur soucieux de mise en valeur.

Instruit par une longue expérience et par ses soucis fiscaux, l'État ottoman a maintenant les instruments de sa recentralisation. La combinaison de l'armée et de la gendarmerie permet une pacification vigoureuse de l'espace intérieur qui met fin aux autonomies anciennes des notables locaux et tribaux. L'utilisation de la marine de transport, de la route, du télégraphe et bientôt du chemin de fer permet le déplacement rapide de forces de rétablissement de l'ordre. La sécurité publique devient à l'ordre du jour et se fonde aussi sur l'association des élites locales à la mise en valeur, grâce à une nouvelle législation foncière qui permet la constitution de grandes propriétés, intégrant ainsi le local au mondial et permettant de canaliser les investissements vers l'agriculture, tout espoir d'industrialisation étant abandonné, du fait de l'impossibilité d'établir une législation douanière protectrice, et ce en raison des capitulations et des traités de commerce.

Le meilleur exemple est l'Égypte du khédivé Ismaïl qui, bénéficiant de la « famine de coton » provoquée par la guerre américaine de sécession, devient l'un des grands exportateurs mondiaux de coton. En revanche, la Perse des Qadjars apparaît comme un sanctuaire des archaïsmes. Le pouvoir apparaît incapable d'assurer la recentralisation et la pacification, d'où le maintien très tardif de la puissance des consulats étrangers qui vont jusqu'à disposer de forces armées et dont le réseau de protections peut s'étendre jusqu'à d'importants groupes tribaux, dans le cadre d'un grand jeu opposant toujours Britanniques et Russes. L'État persan se trouve pris entre les deux super-puissances. Il tente désespérément d'obtenir une garantie britannique de son intégrité territoriale menacée par la pénétration russe en Asie centrale. Mais on va plutôt vers un partage du pays en deux zones d'influence, le Nord aux Russes, le Sud aux Britanniques.

Le Maroc est une société encore plus archaïque celle de la Perse. Il lui manque à peu près totalement une élite réformatrice familiarisée avec les idées européennes et cherchant à établir un État moderne. Quelques tentatives ont bien lieu avec des projets de grands travaux portuaires, mais ce ne sont que des velléités.

Autre conséquence de la révolution des communications, le rapprochement des différentes populations musulmanes. La marine à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes, la presse et de façon plus générale l'imprimé mettent brusquement en contact des espaces que jadis la distance géographique faisait peu communiquer. Ainsi le calife de Constantinople s'inquiète brusquement du sort des musulmans indiens, voire chinois. On peut dire symboliquement que l'ouverture du canal de Suez en 1869 fait émerger une nouvelle et confuse réalité, le monde musulman.

Dans l'Empire lui-même, le discours de l'État essaye de promouvoir une identité commune ottomane dépassant les clivages confessionnels et ethniques. Au lendemain des troubles de 1860, on voit ainsi émerger une vague conscience à la fois syrienne et arabe dans le discours de certains intellectuels qui reprennent des interprétations européennes. Contrairement aux cas tunisiens et égyptiens, l'État n'encourage pas ces identités régionales, d'où le retard qu'elles prennent à se

définir. Néanmoins, par contrecoup aux événements de 1860, les nouvelles définitions identitaires cherchent à dépasser le cadre communautaire. Il en résultera la spécificité arabo-syrienne dans le cadre ottoman, où musulmans et chrétiens participent comme en Égypte à la définition des nouveaux repères.

En revanche, dans le reste de l'Empire ottoman, le confessionnel l'emporte dans la définition des nouvelles identités. Les Balkans sont naturellement en avance dans le processus. Après la guerre de Crimée, il ne peut plus être question d'une unique référence orthodoxe pour l'ensemble des chrétiens. Au contraire, chaque Église orthodoxe devient la matrice de la nouvelle identité d'où l'affirmation de nationalités serbes, bulgares, grecques, roumaines qui peuvent se revendiquer de grands États antérieurs à la conquête ottomane. Dès lors, la violence entre peuples chrétiens devient le corollaire du processus de territorialisation. Dans le même mouvement, les musulmans balkaniques, même quand ils ont comme langue maternelle la même langue qu'un groupe chrétien, sont définis comme allogènes et étrangers, d'où une crispation des relations entre chrétiens et musulmans qui craignent, à juste titre, que tout progrès vers l'indépendance nationale se traduise par un refoulement, voire par une expulsion.

En Anatolie, on observe avec un certain décalage chronologique la même évolution que dans les Balkans. Le royaume de Grèce, au nom de la « Grande Idée » mène une politique irrédentiste envers l'ensemble des hellénophones chrétiens avec pour projet ultime de restaurer l'Empire byzantin. Les élites arméniennes commencent à exprimer un nationalisme arménien, dont le projet ne peut se réaliser qu'en faisant connaître à l'Anatolie le même sort que celui des Balkans. Dès lors, les musulmans anatoliens, même s'ils sont hellénophones ou arméniophones d'origine, sont poussés à se retrancher dans une identité musulmane ottomane, voire déjà turque. L'afflux de réfugiés musulmans du Caucase et déjà des Balkans pousse dans ce sens. Alors que les villes littorales méditerranéennes sont marquées par le mélange des peuples avec, pour certaines, et des plus importantes, une majorité chrétienne, les relations communautaires dans l'intérieur anatolien se tendent. Le début de croissance démographique rajoute des facteurs de dissensions, surtout là où un paysannat chrétien devient concurrent, pour l'usage des territoires, avec le semi-nomadisme des éleveurs turcomans ou kurdes.

Dans le troisième quart du XIX^e siècle, il s'est bien constitué une opinion publique musulmane qui peut être définie par les couches sociales ayant accès au monde de l'imprimé. À côté des religieux de formation traditionnelle qui participent à ce monde, on trouve les lettrés des classes dirigeantes et la bourgeoisie des fonctionnaires et du commerce. La nouveauté vient de l'émergence d'une nouvelle catégorie, celle des publicistes, écrivains et essayistes, professionnels de l'écriture. Mais, généralement, ils ne peuvent vivre de leur plume et, s'ils n'ont pas d'autres sources de revenus, ils dépendent des subventions que leur accordent les grands personnages de l'État, dans le cadre de la lutte pour le pouvoir.

Dès les années 1860, les nouveaux intellectuels se trouvent être en étroite relation avec les réflexions de l'appareil d'État sur le devenir de celui-ci. Formant une sorte d'opposition aux réformateurs autoritaires, ils développent la thématique de l'indispensable participation, voire adhésion de la population aux réformes pour leur permettre d'atteindre leurs pleins effets. Le despotisme du pouvoir en terres d'Islam et l'ignorance de l'esprit scientifique sont alors considérés comme les principales causes du retard sur l'Europe. Naïvement, ces premiers libéraux font porter la responsabilité des conflits ethniques et confessionnels sur l'absence de participation au pouvoir, c'est-à-dire sur l'absence de représentation politique. La mise en place d'un système parlementaire à l'européenne réglerait tout et mettrait fin d'un seul coup aux ingérences et aux protections européennes.

Pour les réformateurs au sens religieux du terme, il faut non plus islamiser les réformes, mais réformer l'Islam. Néanmoins, les deux courants finissent par produire des thématiques assez semblables et ont tendance à se confondre. Il faut noter que des chrétiens arabes participent aussi à ces mouvements, ainsi que quelques aventuriers européens convaincus de la noblesse de cette cause, et qui s'en font les défenseurs devant l'opinion publique européenne. Si les projets s'expriment dans une langue politique de l'Islam largement renouvelée, les réformateurs refusent de s'exprimer en termes d'opposition confessionnelle. Au contraire, chez les plus idéalistes d'entre eux, comme l'Égyptien Muhammad Abduh, on trouve l'affirmation que toutes les religions monothéistes convergent vers l'expression des mêmes vérités.

La longue crise d'Orient qui s'étend de 1875 à 1883 traduit l'importance de ces transformations. La tentative des libéraux ottomans d'établir un régime libéral échoue devant l'opposition de l'Europe, plus soucieuse d'établir un nouvel état territorial de l'Empire ottoman qui se traduit par la perte d'une bonne part des Balkans, du protectorat français sur la Tunisie et l'occupation britannique de l'Égypte. La référence panislamique l'emporte sur toutes les autres, car elle paraît comme le seul moyen de résister à l'invasion européenne.

Les réformistes et constitutionnalistes sont maintenant soit rentrés dans le rang, soit exilés en Europe où ils s'exprimeront dans des journaux publiés sur place et importés clandestinement dans l'Empire ottoman. Il en sera de même pour certains réformateurs persans déçus de l'impuissance du régime en place. Certains de ces contestataires, exaspérés par les résistances rencontrées à leurs projets, iront même jusqu'à s'exprimer publiquement en faveur d'une mainmise directe européenne sur leur pays, seule capable d'imposer une véritable modernisation. Mais c'est essentiellement une réaction passagère de dépit, à l'exception de quelques cas de personnes entrant directement au service des politiques française ou britannique.

La liberté d'expression trouvée en Europe permettra ainsi, dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle, d'achever le corpus idéologique de la modernisation de la pensée politique musulmane, face à l'autoritarisme des réformes

bureaucratiques et du conservatisme des structures sociales traditionnelles. Il en est ainsi du salafisme d'un Abduh et d'un Afghani qui a trouvé son expression la plus radicale durant l'exil européen. Il faut d'ailleurs noter que ces exilés musulmans ont trouvé un accueil et un soutien dans les milieux de la gauche radicale européenne, plutôt d'orientation libre-penseurs et athées, curieuse rencontre qui ne sera pas la dernière du genre.

Après 1883, l'expansion européenne se tourne vers l'Afrique noire, accordant ainsi un temps de répit aux États musulmans indépendants. Mais c'est aussi le moment où les puissances coloniales européennes achèvent leur mutation en Empire. La France se dote ainsi d'un immense bloc africain qui s'achève avec la conquête du Sahara, tandis que la Grande-Bretagne se fait toujours la gardienne des différentes routes des Indes.

L'Empire ottoman se retrouve à la conjonction des empires. L'intégration à l'Europe se précise avec l'achèvement de l'Orient Express qui met la capitale ottomane à trois jours de Paris (1888). À cette date, la Turquie d'Europe fait partie de l'ensemble du système ferroviaire européen, alors que les réseaux asiatiques restent discontinus, puisqu'ils sont des axes de pénétration du littoral vers l'intérieur.

L'intégration est aussi domination, puisqu'après la banqueroute de 1881 une caisse de la dette est créée. Elle permet à l'Empire de restaurer son crédit, au prix du contrôle étranger sur une part considérable des ressources de l'État. Le manque de moyens financiers est la principale faiblesse d'un État dont les missions s'accroissent continuellement, et qui doit maintenir pour assurer sa survie d'importantes forces militaires. Au nom des capitulations, les puissances européennes s'opposent à une augmentation des droits de douane qui permettrait par ailleurs d'assurer un début d'industrialisation. Pour assurer son développement, l'Empire qui de toute façon ne peut s'y opposer, s'ouvre totalement aux investissements étrangers particulièrement présents dans les infrastructures de communication (ports, phares, chemins de fer...) Ces investissements permettent à la fois de renforcer la cohésion de l'Empire tout en renforçant la présence étrangère. L'État y trouve aussi un autre moyen de survie, puisque les principales puissances européennes deviennent directement intéressées à son maintien. La France est le premier investisseur dans l'Empire, tandis que la Grande-Bretagne est le premier partenaire commercial. Mais cette dernière doit faire face à la concurrence croissante de l'Allemagne impériale.

Abdul Hamid s'intéresse particulièrement aux provinces arabes. Il joue sur l'identité musulmane et ouvre aux élites arabo-musulmanes les portes de l'administration et de l'armée. Localement, c'est un jeu subtil d'influences qui s'exerce. Les puissances européennes ont renoncé de fait aux protections consulaires sur les musulmans (la France mène un combat d'arrière-garde sur ses sujets algériens). Le dialogue politique s'organise entre les consuls et les gouverneurs, hommes d'ordre. Le principal risque est de voir se reproduire des violences confession-

nelles. En cas d'incident, les consuls se chargent de leurs protégés chrétiens et juifs, et le gouverneur des notables musulmans. La volonté commune est de désamorcer la crise tout en sauvant la face des uns et des autres. À ce premier équilibre, s'adjoignent les luttes d'influence entre Européens. L'Angleterre est handicapée par l'absence de protectorat religieux et de politique culturelle. Elle se préoccupe essentiellement de ses intérêts commerciaux et de la sécurité de la route des Indes, d'où un intérêt particulier pour la Mésopotamie, prolongement d'un Golfe dominé par les Anglo-Indiens, et d'une Perse espace d'arrêt d'une progression russe vers l'océan Indien.

L'alliance franco-russe de 1891 marque un important changement. Certes sur le terrain, la concurrence reste vive entre les deux partenaires, mais Paris et Saint-Petersbourg agissent ensemble pour empêcher toute confrontation violente entre catholiques et orthodoxes. La Russie subit la concurrence de la Grèce en ce qui concerne les Églises orthodoxes. Le haut-clergé recruté chez les moines est ethniquement grec, tandis que le bas-clergé et les fidèles sont arabes. Ces derniers contestent la domination des Grecs et reçoivent le soutien de la Russie. Les conflits sont violents autour des élections épiscopales et patriarcales.

Les métropoles de la Méditerranée orientale vibrent alors au rythme du monde. Elles sont à la fois l'expression de l'ouverture à l'Europe et le point de départ de migrations intercontinentales. Elles deviennent de hauts lieux de culture. La connaissance du français s'accompagne d'un vaste mouvement de traductions à visées encyclopédiques. Les renaissances littéraires orientales sont indissociables de ces traductions et de la création de langues littéraires, dites modernes, liées à une pression de journaux et de revues particulièrement actives.

La francophonie orientale est née de cette conjonction entre une demande et une offre. Cette civilisation du passage propre à la Méditerranée orientale donne un sens nouveau au vieux mot Levant. Orgueilleusement, les publicistes français (mais non les diplomates) commencent à parler d'une France du Levant, archipels de lieux allant de Salonique à Alexandrie en passant par Galata, Smyrne et Beyrouth. Ce Levant n'est pas seulement littoral, et existe là où les missions exercent une vraie action d'enseignement dans le cadre d'une demande d'accès à la modernité.

À l'extérieur des provinces arabes, le fait national se combine irrémédiablement avec le fait religieux. Le clivage religieux l'emporte d'abord sur le clivage linguistique : un musulman ayant le grec ou une langue slave comme langue maternelle, ne sera pas considéré comme Grec ou Slave, mais plutôt comme un musulman traître à son peuple (supposé) d'origine. Un Arménien turcophone sera défini comme Arménien et non comme Turc. Le processus de territorialisation s'accompagne de l'adoption de la référence révolutionnaire.

Il en résulte la très grave crise anatolienne qui éclate en 1895. L'Anatolie orientale s'embrase dans un déchaînement de violences communautaires faisant des dizaines de milliers de victimes. Selon la thèse officielle ottomane, il s'agit

de violences spontanées provoquées par l'annonce du programme de réformes. Les Arméniens parlent d'une organisation préméditée au palais impérial, mais cela ne correspond pas à la prudence d'Abdul Hamid et au fait que certaines régions soient épargnées par les événements. Il semble bien que l'essentiel des responsabilités soit porté sur les populations musulmanes anatoliennes menaçant de passer en dissidence complète par rapport au pouvoir central.

Les Européens se retrouvent dans une impasse. L'évolution récente a fait de l'État ottoman l'instrument de l'action européenne. En cas de défaillance de cet instrument, les Européens se trouvent démunis de moyens. Aucune politique de la canonnière ne permet de résoudre la question de l'Anatolie orientale. Il faudrait alors un véritable partage de l'Empire, ce à quoi pensent les Russes, mais pour la Grande-Bretagne, cela repose la question de la route des Indes et, pour la France, celle de la préservation de ses investissements économiques.

La paralysie européenne permet la survie du régime hamidien, mais au coût terrible de la destruction des mécanismes de cohabitation communautaire en Anatolie. La méfiance et l'hostilité s'installent, et les auteurs d'actes de violences deviennent des héros dans chacune des communautés. À tout moment et à la suite du moindre incident, toute l'Anatolie peut basculer dans la violence meurtrière. Il s'agit moins d'une action de l'État contre une minorité ethnico-religieuse, même si une part importante de l'administration est complice ou passive devant les violences, que d'un affrontement aveugle de sociétés dites civiles.

Dans les Balkans, la dissolution a encore plus progressé. Dans la Macédoine ottomane (les vilayets du Kosovo, de Monastir et de Salonique), les ethnies et les confessions sont multiples, faisant plus que jamais du mot « Macédoine » le synonyme de mélange hétéroclite. Les États balkaniques chrétiens orthodoxes (Grèce, Serbie, Bulgarie et Roumanie) y sont tous intéressés, au nom de droits historiques et de parentés ethniques. Chacun soutient plus ou moins clandestinement des sociétés secrètes terroristes qui, à la fin du XIX^e siècle, s'en prennent aux édifices de l'État, aux bâtiments religieux et aux civils des autres communautés. C'est certainement en Macédoine, dans les années 1890, que naît le terrorisme moderne (mises à sac de villages entiers, enlèvements contre rançon, hold-up, incendies de mosquées et d'églises, attaques contre l'Orient-Express). D'ailleurs, les nationalistes arméniens se sont inspirés des méthodes des terroristes bulgares. Les « fedai » arméniens suivent le modèle des terribles « comitadji » macédoniens et, comme eux, se posent en révolutionnaires.

Bismarck s'était montré méfiant envers toute implication dans les questions orientales, qui lui servaient surtout pour faire de l'Allemagne l'arbitre des différends européens. Guillaume II, au contraire, encourage plutôt ce rapprochement politique qui correspond à la part croissante de son pays dans le commerce de l'Empire ottoman. Au début de son règne en 1888, il avait fait une première visite au Sultan, mais il est encore sous la coupe de Bismarck. En revanche, le voyage-pèlerinage à Jérusalem de l'automne 1898 se fait sous les auspices de la

nécessité pour l'Allemagne « de se faire place au soleil », dans le cadre d'une politique mondiale. L'Empereur d'Allemagne séjourne plus d'un mois et ne se borne pas à une simple activité diplomatique et religieuse. Il s'adresse à l'opinion publique musulmane, en particulier lors de son passage à Damas pour visiter le tombeau de Saladin à la Mosquée des Ommeyyades : « Les trois cents millions de musulmans qui vivent dans le monde doivent savoir qu'ils ont en moi leur meilleur ami ».

Cet appel à l'ensemble du monde musulman, dont la population est certainement largement surestimée pour cette époque, est immédiatement considéré comme un encouragement donné au panislamisme. La première concrétisation est la concession donnée à l'Allemagne de réaliser un chemin de fer d'Istanbul à Bagdad. Ce projet devient l'objet immédiat des rivalités européennes. Pour la Grande-Bretagne, il remet en cause sa domination économique sur la Mésopotamie et le Golfe. La première réaction est d'établir un protectorat sur le Koweït afin d'interdire l'accès au Golfe au futur chemin de fer, mais les ingénieurs montrent que l'on pourra néanmoins accéder à la mer à partir de Basra et du Shatt al-Arab.

Le bilan final du régime hamidien est ambigu. Le dernier grand sultan a réussi à fortifier l'État et a développé une administration modernisatrice. La perte de territoires a été limitée (essentiellement la Crète). Un rapport complexe s'est établi entre le renforcement de l'autorité du pouvoir central sur les provinces et l'élargissement du contrôle financier et économique européen sur l'Empire. Les crises macédoniennes et arméniennes remettent en cause les difficiles compromis internes de la société anatolienne et balkanique. Si le nationalisme à vocation territoriale des communautés chrétiennes concernées est le produit des évolutions internes des populations, la stratégie politique suivie a été la recherche de la tension susceptible de provoquer une intervention salvatrice de l'Europe. Mais en dépit des protestations de certaines composantes des opinions publiques européennes, la logique de l'équilibre européen rend impossible un nouveau démembrement territorial analogue à celui de Berlin. S'y ajoute le fait que la structure politique ottomane, qui permet une ouverture quasi-totale de l'espace ottoman aux intérêts européens, paraît plus intéressante aux grandes puissances qu'un éclatement de cet espace en États nationaux, ou en colonies qui leur serait moins accessibles.

C'est en Perse où, en raison justement de la modernisation moins avancée, l'État est plus faible, que l'on rencontre les premières tendances révolutionnaires musulmanes, dans le sens où les intellectuels modernisateurs se retrouvent dans un mouvement populaire dont ils ne sont pas les seuls organisateurs.

Les victoires japonaises sur la Russie en 1905 semblent montrer qu'un État constitutionnel oriental est capable de défier victorieusement l'Europe. À la fin de 1905, un vaste mouvement populaire appuyé par les religieux défie l'autorité du Shah. Les réformateurs exigent l'établissement d'une constitution. Le pouvoir est obligé de réunir une assemblée constituante durant l'été 1906. La loi fondamentale est rédigée et amendée les mois suivants. La Perse devient officiellement

une monarchie constitutionnelle avec égalité des droits pour tous, y compris les non-musulmans.

Contrairement aux espérances, la constitution ne permet pas de régler les problèmes, et le pays s'enfoncé dans la guerre civile et les ingérences étrangères. De l'exemple persan, il sort une règle assez claire : les contraintes de la géopolitique font que les puissances européennes n'ont pas intérêt à soutenir les tentatives d'établir un régime libéral dans le monde musulman.

Au début du XX^e siècle, les alignements politiques européens se modifient, entraînant des conséquences dramatiques pour le monde musulman, soumis à la domination européenne en dépit d'une indépendance théorique. Le facteur essentiel est la compétition navale anglo-allemande dans le cadre du lancement de la politique mondiale du deuxième Reich. La construction d'une puissante flotte de guerre moderne menace directement les îles britanniques. Si la Grande-Bretagne dispose encore d'une large supériorité numérique, elle est contrainte par les nécessités de son Empire de disperser sa flotte sur toutes les mers du monde, alors que l'Allemagne peut concentrer la sienne en mer du Nord. Il faut donc que Londres passe de nouvelles alliances, d'abord avec le Japon, puis avec la France et, enfin avec la Russie.

Le nouvel alignement politique européen, fondé sur l'alliance de fait entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie, se fait au détriment immédiat du monde musulman au Maroc, en Égypte et en Perse. Au contraire, l'Allemagne impériale, qui se sent menacée par une volonté supposée de l'encercler, apparaît plus qu'auparavant comme la grande puissance protectrice de l'Islam.

C'est que les trois empires en question se considèrent comme des « puissances musulmanes », puisqu'ils ont des millions de sujets musulmans. Ces trois grands empires coloniaux, qui contiennent les plus importantes populations musulmanes, sont préoccupés par le spectre du panislamisme. Le quatrième empire colonial comprenant des masses musulmanes est l'Inde néerlandaise (l'Indonésie d'aujourd'hui). Ses responsables et ses orientalistes sont aussi préoccupés du danger panislamiste, mais il bénéficie de la tranquillité relative que lui accorde sa neutralité dans les nouveaux alignements politiques européens.

À partir de la crise de Tanger en 1905, le dérèglement du système politique européen porte en lui le risque d'une guerre généralisée en Europe, mais les principaux affrontements qui se traduisent en crises, ou pour le moins en tensions, se situent à l'intérieur du monde musulman. Il en est ainsi de la révolution jeune turque de 1908, puis des étapes de la conquête française du Maroc, enfin de la guerre de l'Italie contre l'Empire ottoman suivie des deux guerres balkaniques. Le facteur nouveau du sionisme prend sa place à l'intérieur de ces nouvelles configurations de force, tandis que les élites arabes entrent dans un processus de désaffection par rapport à l'Empire ottoman qui prend d'abord la forme d'une contestation du califat ottoman, puis celle d'une revendication de décentralisation administrative.

Lyautey, avec son esthétisme et son orientalisme qui tend parfois à inventer de la tradition là où elle n'existait pas et où il en a besoin, veut faire du Maroc une contre-Algérie voire même une contre-France républicaine. Il s'agit d'isoler la modernité européenne et de sauvegarder la ville musulmane. Séparer les populations est aussi refuser une européanisation des élites marocaines, ce qui en ferait des déracinés au sens de Barrès. Il faut que chacun reste à sa place, tout en nouant des relations d'intérêts qui peuvent prendre une dimension affective. On passe ainsi de la « politique des égards » à la « parcelle d'amour ». Maître tout puissant du pays, le résident général se pose en serviteur du Sultan. En transposant une vision féodale de la société, il se donne le rôle secret d'un cardinal de Richelieu bâtissant un État absolutiste et à tendance technocratique, au profit de la monarchie marocaine destinée à reprendre un jour son indépendance.

Cette expérience puissamment originale s'inscrit dans la doctrine de l'association contre celle de l'assimilation. D'un côté, elle reprend, sur un mode encore plus aristocratique, la vision différentialiste des Britanniques et, de l'autre, elle s'inscrit dans la continuité de la pensée des « indigénophiles » ou « arabophiles » et d'une approche esthétique dans la ligne d'un Pierre Loti, d'un Fromentin ou d'une Isabelle Eberhard. Les élites marocaines apprécient cette attitude qui leur évite la catastrophe algérienne. Pour le parti colonial français, Lyautey devient le grand homme qui sait marier une islamologie appliquée aux intérêts impériaux de la France.

Les rivalités européennes dans le monde musulman ont été l'un des facteurs aggravants dans la marche à la guerre mais, en 1914, l'ensemble des contentieux peuvent paraître réglés. Ne disposant pas de colonies dans cette vaste région du monde, l'Allemagne impériale, qui s'est largement abstenue d'intervenir dans les guerres balkaniques, reprend sa pose d'amie de l'Islam et de protectrice de l'Empire ottoman. Cela suffit à faire renaître chez les franco-britanniques la hantise d'un panislamisme d'inspiration germanique.

La « guerre civile européenne », selon le jugement de la dernière génération du XX^e siècle, a aussi pour enjeu secondaire le contrôle du monde musulman. Avec l'entrée en guerre de l'Empire ottoman du côté des puissances centrales, les puissances de l'Entente se retrouvent sur une position défensive face à la menace panislamique. Certes, les populations musulmanes se montrent particulièrement loyalistes lors des appels à la guerre sainte lancée par le sultan-calife, mais l'inquiétude demeure.

Le premier élément de contre-propagande utilisé est la dénonciation de l'illégitimité du califat ottoman comme étant non-arabe.

Si les intérêts français et britanniques sont de même nature, leur façon d'aborder le futur des provinces arabes diffère totalement. Pour les décideurs français, la « France du Levant » d'avant 1914 constitue l'élément de référence à préserver et à étendre. Cette assimilation volontaire de la culture française permet de rêver à une plus grande France, où sa vocation universelle se marierait harmonieuse-

ment à ses projets impériaux. En revanche, pour les Britanniques de cette génération, le levantinisme représente la pire des tares morales. En fonction d'une vision du monde naturellement différentialiste, et en prenant en compte l'ampleur des atouts français, les spécialistes britanniques du Caire se sont entichés du culte d'une authenticité et d'une pureté arabe qu'incarnent au premier rang les bédouins du désert, et qui se dégrade progressivement en passant aux populations paysannes sédentaires puis aux habitants des villes.

C'est ce double cadre de référence qui permet de comprendre les négociations secrètes qui accompagnent la révolte arabe de 1916. L'Empire ottoman résiste vaillamment grâce à la ténacité de ses soldats et l'aide allemande, mais le prix à payer est terrible. Les massacres anatoliens de 1915 annoncent la fin de l'antique chrétienté orientale, les famines, disettes et épidémies, causées par l'effort de guerre et le blocus allié font des centaines de milliers de victimes. La Perse, théoriquement neutre, est dévastée par les incursions des différents belligérants. L'Asie centrale s'enfonçe dans la violence destructrice à partir de 1916.

L'Égypte et l'Afrique du Nord ne connaissent que peu de combats, mais leur contribution à l'effort de guerre des puissances coloniales est particulièrement lourde.

La stratégie des belligérants a donc consisté à favoriser les soulèvements de musulmans de l'autre camp. En agissant ainsi, ils ébranlent l'ordre colonial ou ottoman et ouvrent la voie à la montée des mouvements nationaux.

Dans la perspective du temps, la révolte arabe ne remet pas en cause le système colonial. Il s'agit d'une forme plus complexe de gouvernement indirect, le ou les nouveaux États arabes étant encadrés par des conseillers européens, selon la revendication du mouvement pour les réformes en 1912-1913. C'est sur ce principe que s'est bâti l'accord dit Sykes-Picot : en zone d'influence française les conseillers seront français, en zone d'influence britannique les conseillers seront britanniques...

Grâce aux Hachémites, les Franco-Britanniques auront ainsi le contrôle des villes saintes du Hedjaz. De même, par la conquête de la Mésopotamie, les villes saintes chiïtes seront sous influence britannique et, comme la Perse semble devoir elle aussi intégrer la zone britannique, il n'y aura plus de risque de panislamisme, même en cas de survie du califat ottoman.

La révolution russe de février-mars 1917 et l'entrée en guerre des États-Unis en avril 1917 brouillent ces perspectives. Le président Wilson tente d'imposer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, même s'il pense surtout aux peuples européens. En tant qu'associés et non alliés de l'Entente, les États-Unis ne sont pas liés par les accords secrets passés entre puissances européennes. L'évolution de l'année 1917 est capitale. Même si on reste dans des perspectives de domination européenne, il est maintenant admis que le principe des nationalités, devenu

le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, s'applique aux populations musulmanes, ou au moins à certaines.

Il en sortira le système des Mandats A, lors du règlement de paix.

9 leçons sur la question de Palestine à partir des armistices de Rhodes de 1949

L'étude étant particulièrement détaillée et s'appuyant sur une perspective au jour le jour et sur la reconstitution des conjonctures immédiates, on n'indiquera que les grands traits de ce cours.

Les armistices de Rhodes menées sous le patronage de Ralph Bunche posent le problème des négociations israélo-arabes. Israël réussit à imposer un système de négociations bilatérales, où le rapport des forces est de façon considérable en sa faveur. Il en résulte que le déroulement des événements se fait très largement au détriment de l'Égypte et de la Jordanie, tandis que le Liban et la Syrie s'en sortent mieux. Les quatre États réussissent à donner à ces quatre accords un contenu purement militaire n'ayant pas de valeur politique ou territoriale.

La Commission de conciliation des Nations unies met fin à toute représentation politique palestinienne, au profit d'une approche collective des quatre États arabes qui acceptent de siéger à la conférence de Lausanne de l'été 1949, mais sans avoir de rapports officiels avec les États arabes. Ces derniers sont prêts à une paix sur la base du plan de partage de 1947 et du retour des réfugiés acceptant de vivre en paix.

La réponse israélienne refuse le principe de compensations territoriales. Israël a droit à l'intégralité du plan de partage plus les territoires indispensables à sa sécurité. Il ne porte aucune responsabilité du drame des réfugiés. Ces derniers appartiennent aux groupes qui ont provoqué la guerre. L'histoire ne connaît pas de cas où, dans ces circonstances, il y a eu rapatriement. La roue de l'histoire ne peut faire machine arrière, l'économie arabe est en ruine et la société est devenue essentiellement juive. Israël doit supporter la charge d'une immigration juive massive, et ne peut en plus prendre en charge le retour des réfugiés arabes. En dépit de la signature d'un protocole favorable aux thèses arabes, la négociation se trouve rapidement bloquée.

L'aide apportée aux réfugiés de Palestine a été l'une des plus grandes entreprises humanitaires de l'après-guerre. Elle a d'abord été le fait des grandes organisations humanitaires et caritatives, sous la tutelle des Nations unies. Elle s'institutionnalise et pérennise par la constitution d'une Agence spécifique des Nations unies.

La Commission de conciliation tente de trouver une solution réaliste au problème de Jérusalem, mais l'Assemblée générale des Nations unies la désavoue et s'en tient au régime d'internationalisation impossible à concrétiser dans les faits.

La question de savoir si la paix était possible en 1949-1950 deviendra plusieurs décennies après, dans un autre contexte, un enjeu historiographique majeur avec d'intenses débats d'historiens qui tous utilisent plus ou moins la perspective contre-factuelle (que se serait-il passé si...). Sans vouloir entrer dans un débat dont les enjeux étaient aussi liés au processus de paix alors en cours, il faut noter l'absence de clarté conceptuelle des négociations de 1949-1950, où des définitions comme « les ou des territoires contre la paix » ou la « paix contre la paix » n'ont pas été vraiment dégagés.

La Commission de conciliation a pris sa revanche sur Ralph Bunche en accusant les accords d'armistice d'avoir gelé une situation sans ouvrir de perspectives politiques, puisque que ces accords n'avaient qu'un contenu « militaire ». Mais l'institution diplomatique n'avait de son côté aucun réel moyen de pression sur les acteurs, faute de « parrains » du processus prêts à jouer le double registre de la sanction et de l'incitation. Dans la question de Jérusalem, les États membres de l'ONU ont démontré une totale irresponsabilité, en abandonnant la vision réaliste de la Commission de conciliation.

La guerre a entraîné des transformations humaines considérables. Le nouvel État d'Israël se construit sur la confiscation des biens arabes et le cantonnement de sa population arabe résiduelle.

Durant toute l'histoire du Foyer National juif, la question du « matériel humain » s'était posée. Le manque de moyens et les restrictions imposées par les autorités mandataires avaient conduit à une impitoyable sélection des candidats qui n'avaient pas les ressources financières de venir par eux-mêmes. L'esprit sioniste pionnier était inculqué dans des centres de préparation avant la montée en Palestine. Le but du mouvement sioniste officiel encadré par les socialistes était de créer un « homme nouveau » rejetant la corruption de la diaspora.

Cette négation de la diaspora se trouve renforcée dans le cas de l'immigration des Juifs « orientaux » dont le matériel humain est considéré comme globalement insuffisant. Outre les très difficiles conditions d'accueil, ils sont sommés de renoncer à l'essentiel de leur culture pour pouvoir se hisser au niveau des Juifs « occidentaux ».

À de nombreuses reprises, Ben Gourion exprime son rejet de toute « levantinisation d'Israël ». Il s'en suit une très grande rigidité dans la politique éducative et culturelle destinée à assurer l'homogénéisation du pays. Dans la mesure du possible, les nouveaux immigrants sont envoyés combler les vides laissés par la première colonisation, soit dans de nouveaux établissements agricoles, soit dans la création de « villes de développement » dans l'intérieur des terres, en particulier dans le Néguev. Ces expériences ne sont que des demi-réussites car, outre le manque « d'esprit pionnier », ces tentatives ne disposent pas d'un soutien financier équivalent à celui de la période précédente et, dans le domaine agricole, les meilleurs terroirs ont été accaparés par les établissements les plus anciens dans le processus de dépossession des Palestiniens.

Le nouvel État est obsédé par la question sécuritaire. Rien de plus normal après la catastrophe de la seconde guerre mondiale et le passage en force de la constitution de l'État en 1947-1949. Le nouvel État est également obsédé par la volonté de maintenir les faits accomplis de la guerre d'indépendance. Cette insécurité traduit un sentiment de précarité que ne compense pas la force retrouvée. Si elle structure tous les comportements, elle sert aussi, consciemment ou inconsciemment, à justifier tous les choix pris aussi bien dans le rapport avec les Arabes palestiniens dont on nie l'existence politique, que dans la politique envers les immigrants juifs. La dimension sécuritaire prend ainsi une forme de dynamique offensive, et non de repliement défensif qui pourrait entrer dans une logique de négociations avec un volet de concessions. Le projet de consolidation réserve éventuellement un avenir de nouvelle expansion, toujours au nom de la sécurité.

Les camps de réfugiés palestiniens ont été établis en périphérie des grandes agglomérations urbaines arabes sur les voies d'accès, ce qui les conduira progressivement à être englobés dans les banlieues en pleine croissance de ces villes. Les premiers temps ont été consacrés à la survie dans le cadre de l'action humanitaire de secours. L'UNRWA, organisme dont la vocation se veut d'être strictement apolitique, puisque sa mission n'est que de satisfaire les besoins matériels des réfugiés en fonction de l'évolution du contexte social et politique de la « société d'accueil », cet organisme n'a pas à préjuger des dispositions d'un éventuel accord de paix (mission de la Commission de conciliation), et doit inscrire son action dans le cadre de la résolution 194 (3).

La question des grands travaux à lancer conduit au heurt de deux logiques. Pour l'UNRWA, ces travaux ne doivent pas être dispendieux et doivent augmenter les possibilités de production et d'emploi afin d'absorber la population réfugiée. Les États concernés sont dans une logique de développement global de leurs pays et sont plus intéressés par l'emploi de leurs propres ressortissants. De plus, ils ne veulent pas céder à une institution étrangère, même internationale, le contrôle de leur avenir économique. Les grands projets, comme la mise en valeur du bassin du Litani au Liban ou l'assèchement des marais du Gharb en Syrie centrale, ont une valeur de construction nationale qui échappe totalement aux premiers responsables de l'UNRWA, pour qui les Arabes sont des gens interchangeable.

En dehors du cadre juridique qui définit sa mission, l'Agence doit prendre en compte la double réalité constituée par la volonté des réfugiés et celle des sociétés d'accueil. Dès le début, chez les réfugiés, le refus de toute intégration sur place, de « recasement » a été absolu. Le « droit au retour » a été immédiatement posé comme seul horizon politique par les intéressés eux-mêmes. De même, dans les sociétés égyptienne, libanaise et syrienne, un même refus de l'intégration est exprimé selon des modalités différentes.

L'arrivée des réfugiés palestiniens repose toute la question de l'identité arabe. Depuis la première guerre mondiale, le discours nationaliste arabe se fonde sur

la distinction implicite entre l'existence d'une « nation » (*umma*) arabe et de « peuples » (*sha'b*) régionaux. On est ainsi « arabe syrien », « arabe palestinien », « arabe irakien » etc. Le projet nationaliste de réaliser une unification arabe se revendique des précédents européens du XIX^e siècle des unités italienne et allemande. Il se heurte à la réalité de l'existence des cadres étatiques qui n'ont fait que se renforcer. Dans chacun des pays, la classe dirigeante, à partir de la capitale, a entrepris de conquérir le territoire qui lui a été alloué dans le cadre des définitions imposées en général par les puissances européennes. Cela a déjà été fait en Égypte au XIX^e siècle, et la conversion de ce pays à l'idée arabe ne s'est faite que très tardivement et de façon incomplète. Les provinces ex-ottomanes ont suivi le mouvement après 1920, et les États de la Péninsule arabique bureaucratiquement moins développé sont entrés plus tardivement dans cette logique.

Il en est résulté toute une série d'irrédentismes territoriaux entre États se définissant par ailleurs comme frères, la Syrie par rapport au Liban (plus le contentieux avec la Turquie sur le sandjak d'Alexandrette), l'Égypte par rapport au Soudan, l'Irak par rapport au Koweït, etc. La prise de contrôle du territoire s'accompagne de la définition de la population par le biais des premiers recensements. Cette définition comprend tout aussi bien un englobement général que des retranchements partiels. On l'a vu pour le cas des Juifs des pays arabes. C'est aussi le cas des « minorités étrangères » en Égypte, de certains groupes kurdes en Syrie, de bédouins « sans nationalité » (*bidun*) dans la Péninsule arabique.

Les « allogènes », non-arabes mais n'émettant aucun séparatisme politique et ne paraissant pas constituer une cinquième colonne au service de l'étranger, ont été acceptés sans problème tout en conservant leur personnalité culturelle. C'est le cas, par exemple, des différents groupes musulmans caucasiens ou même d'Asie centrale, arrivés depuis le XIX^e siècle (Tcherkesses, Tchétchènes, par exemple), fuyant la progression russe ou le régime soviétique ; mais c'est aussi le cas des Arméniens rescapés des massacres anatoliens (les derniers arrivés sont les Arméniens d'Alexandrette en 1939). En revanche, les Assyro-Chaldéens qui s'étaient mis au service des Britanniques en Irak, et qui avaient ensuite voulu se doter d'un petit État, avaient été très durement traités par le jeune État irakien indépendant. Les anciennes communautés juives sont en train de connaître le même sort.

Enfin, la division en communautés confessionnelles reconnues officiellement par l'État posait un nouveau type de problèmes. À l'époque ottomane, cela concernait exclusivement les communautés non-musulmanes. Mais après la disparition de l'État califal ottoman, la question s'était déplacée à l'intérieur de la population musulmane. Les communautés chiites et hétérodoxes, là où elles formaient des masses numériques importantes, souhaitaient s'émanciper de la domination sunnite et accéder à un statut communautaire reconnu.

Cette tension créée par la définition récente, et parfois inachevée, du territoire et de la population rendait les gouvernements arabes particulièrement sensibles

à tout risque de dislocation ethnique et territoriale. La création de l'État d'Israël était interprétée comme celle d'un groupe confessionnel reconnu ayant réussi le passage à l'État, à la nation et au territoire, au prix du nettoyage ethnique des autres éléments. L'État des Juifs, par sa seule existence, constituait un danger majeur de déstabilisation des autres entités étatiques, par l'exemple même qu'il proposait. De surcroît, il était soupçonné de vouloir attiser les divisions internes de ses voisins arabes, et des déclarations publiques d'hommes politiques et de publicistes israéliens allaient dans ce sens. Il était courant de dire, dans la presse israélienne, qu'il fallait recomposer le Moyen-Orient en petits États confessionnels et ethniques sous la protection militaire israélienne.

Les réfugiés constituaient, dès le départ, des « allogènes » pour les États arabes déjà constitués du point de vue du territoire et de la population. Leurs réactions négatives permettent de voir combien la nouvelle réalité s'était déjà solidifiée, ou comment leur sentiment de fragilité interne les conduisait à rejeter toute implantation définitive. Selon les interprétations, on peut considérer que la réalité étatique était déjà suffisamment forte pour pouvoir se fermer à l'arrivée des nouveaux venus, ou qu'au contraire l'immatunité de son développement ne lui permettait pas de s'ouvrir dans une perspective intégratrice.

Prenant en compte leur expérience historique propre, les dirigeants israéliens ne peuvent que soupçonner les Arabes de préparer une revanche. L'euphorie de la victoire s'est accompagnée d'une politique de force qui s'appuie sur le maintien d'un sentiment d'insécurité. Cette perspective à long terme ne les a pas poussés à des concessions, mais plutôt à un durcissement des positions.

Trois lignes de force peuvent être distinguées à l'intérieur du système politique arabe. La première est celle d'une paix avec Israël, sur la base d'un retour serait-ce d'une partie des conquêtes, au-delà du plan de partage qui permettrait aussi un règlement, au moins partiel, de la question du retour des réfugiés. C'est la politique menée à Lausanne, celle d'Abdallah, celle du Liban, et même de l'Égypte.

Cette première ligne correspond à ce que l'on appellera, bien plus tard et de façon plus conceptualisée, les ou des territoires contre la paix.

La seconde ligne de forces est de s'en tenir à une stricte application des accords d'armistice, sans volonté d'aller à un règlement politique. C'est en 1950, l'orientation majeure de la diplomatie arabe.

La troisième ligne, celle de la revanche, n'est pas clairement exprimée, sauf dans les milieux des réfugiés, pour qui le droit au retour ne pourra aboutir que par la force, et dans la mouvance des Frères musulmans qui appellent à la reprise du *jihâd*. Elle est sous-entendue par les partisans syriens de la fusion avec l'Irak, elle est celle des groupuscules radicaux comme les *kata'ib al-fida' al-'arabî*, formés d'élèves de Constantin Zurayk et des premiers rassemblements d'étudiants palestiniens dans les universités arabes, ainsi que de nationalistes arabes syriens

et égyptiens. L'hostilité vise tout autant les sionistes que les juifs des pays arabes. Dès que l'on s'éloigne de la question palestinienne, les controverses arabes réapparaissent. Ainsi, les branches syrienne et libanaise des *kata'ib al-fida'* sont plutôt en faveur du Croissant fertile, contrairement à la branche égyptienne. Néanmoins, l'organisation projette d'assassiner Nuri Saïd et Abdallah pour leur « trahison » dans la guerre de 1948. Il semble d'ailleurs que la branche égyptienne soit plus ou moins manipulée par l'entourage du roi Farouk (la « garde de fer ») dans ce sens.

Il est probable qu'à l'instar des Français d'après 1871, dans les armées et dans les régimes arabes, certains y pensent toujours sans en parler ouvertement. Néanmoins, ce thème en 1950 appartient surtout au milieu des oppositions au régime en place.

Le sentiment dominant est, plus que la revanche en tant que telle, un refus viscéral, doublé d'une perception défensive de la continuité de l'expansion sioniste accompagnée d'une forte amertume envers l'Occident. Il est naturel que le refus d'admettre l'existence de l'État d'Israël soit interprété par ce dernier à un appel à sa destruction. L'échec des négociations n'a pas permis le dégagement d'un courant « réaliste », acceptant l'État d'Israël sur la base d'un certain nombre de concessions.

L'Union soviétique semble échapper en grande partie au ressentiment provoqué par son rôle dans la création de l'État d'Israël. Certes, les régimes conservateurs arabes ont présenté leur guerre contre Israël comme étant aussi un combat contre le communisme, mais cet argument n'a été relativement efficace que dans le champ de la politique intérieure. De même, les dirigeants israéliens ont usé discrètement du chantage d'une orientation prosoviétique dans leurs rapports avec les États-Unis, mais ils ont rapidement abandonné cette pratique.

En dépit d'une volonté proclamée de neutralisme entre l'Est et l'Ouest, l'État hébreu appartient par sa culture politique au monde occidental. Il le proclame en permanence. Il dépend trop de l'aide civile américaine et des contributions des Juifs américains. Au début de 1950, les responsables israéliens, relayés par leurs alliés dans le monde politique américain, lancent une campagne contre le réarmement arabe. Au-delà de l'expression d'une inquiétude réelle, le but est d'obtenir la livraison d'armes américaines, voire même la conclusion d'un traité d'alliance avec les États-Unis qui pérenniserait la sécurité d'Israël. Comme souvent dans ce genre d'entreprise, les arguments sont totalement contradictoires : l'armée israélienne est la seule capable de défendre le Proche-Orient contre les Soviétiques, les armées arabes ne font pas le poids contre ces derniers, les armées arabes constituent une vraie menace contre Israël...

La défense du Moyen-Orient reste une priorité de la Grande-Bretagne, mais Londres n'a plus les moyens de l'assurer. L'évacuation de la Palestine a entraîné une réduction considérable des forces disposées dans cette région. De surcroît, l'attitude américaine dans la guerre de Palestine, et le refus de soutenir les

Britanniques dans la question du Néguev ont créé une profonde amertume dans les milieux militaires et diplomatiques qui ont perçu la fin du Mandat comme un coup sévère au dispositif de défense de l'Occident. Truman est accusé d'entrer dans le jeu des Soviétiques en voulant satisfaire les demandes de l'électorat juif américain.

La solidité du dispositif militaire au Moyen-Orient suppose que la présence occidentale soit acceptée. Or, la guerre de 1948 a radicalisé les opinions publiques contre l'Occident. Les Occidentaux tentent de contenir les passions locales par la déclaration tripartite du 25 mai 1950, qui garantit le statu quo territorial des armistices de Rhodes et impose un contrôle occidental sur l'approvisionnement en armes de la région.

La guerre de Corée permet de préciser les données stratégiques du Moyen-Orient. Il est toujours plus clair que le Moyen-Orient est une zone vitale pour l'Occident et que sa protection n'est pas assurée. Si le conflit de Palestine est gelé par la déclaration tripartite, il n'en reste pas moins que l'on ne peut espérer une coopération militaire entre Israël et les pays arabes. Dans l'immédiat, il faut tout faire pour arrimer les pays de la région au bloc occidental. Les perspectives ne sont pas bonnes. Les relations s'aigrissent entre la Grande-Bretagne et l'Égypte, qui aurait dû devenir le premier partenaire militaire de l'Occident dans la région.

Au premier semestre 1951, les militaires britanniques, déçus du manque de coopération des États arabes envisagent de faire d'Israël leur partenaire dans la région. Des ouvertures sont faites dans ce sens.

Dès la fin de 1949, plusieurs types de problèmes étaient confondus sous l'intitulé « infiltrations ». Il y avait les réfugiés palestiniens qui tentaient de rentrer dans leurs foyers et se fondre parmi les Arabes israéliens, les habitants des villages frontaliers qui avaient perdu une grande partie de leurs terres et qui cherchaient à récupérer une partie des produits, en particulier des bergers qui faisaient paître leurs troupeaux de l'autre côté de la ligne d'armistice, les bédouins qui ne respectaient pas cette ligne, et enfin les réfugiés misérables de Gaza qui tentaient leur chance en essayant de passer en Cisjordanie. Sans oublier la contrebande, qui jouait un grand rôle dans tous ces déplacements.

À partir de 1950, la recrudescence des infiltrations et la répression israélienne suscite une escalade de la violence qui se transforme progressivement en guerre des frontières. Les différents contentieux nés des armistices de Rhodes créent de nouvelles occasions de conflit : liberté de passage dans le canal de Suez et le golfe d'Akaba, affaires des différentes zones démilitarisées. S'y ajoute le boycott arabe et le maintien par les États arabes de l'état de belligérance. L'échec des négociations secrètes israélo-jordaniennes en 1951 met fin aux espoirs de paix. La conférence de Paris, convoquée par la Commission de conciliation, se heurte à la mauvaise volonté de toutes les parties. L'effort occidental d'intégrer l'Égypte dans le dispositif de défense occidental crée une nouvelle crise, qui aboutit à

l'effondrement du régime monarchique et au coup d'État des Officiers libres en juillet 1952.

Le déroulement de la guerre des frontières se fait au détriment des Israéliens. Ces derniers décident de changer de stratégie militaire. Moshe Dayan est chargé de donner un esprit offensif à l'armée israélienne. Il trouve son exécutant en Ariel Sharon, chargé de constituer une unité de commandos ayant pour mission d'exercer des représailles en territoires arabes. Contrairement aux discours apologetiques postérieurs, il s'agit tout aussi bien de tuer des militaires que des civils. Ce qui est demandé aux membres du commando est d'agir de sang froid et sans haine, ce qui est d'ailleurs aussi une condition d'efficacité des opérations. L'affaire la plus grave est celle de Qibya, en octobre 1953, qui fait environ 70 morts arabes, pour l'essentiel des femmes et des enfants. Cet événement fait scandale.

L'administration Eisenhower décide d'une réévaluation complète de la politique américaine au Moyen-Orient. Sa démonstration la plus spectaculaire est la longue tournée du secrétaire d'État Foster Dulles dans la région en mai 1953. Les États-Unis veulent donner la priorité à la lutte contre le communisme international, en favorisant l'alliance militaire des pays limitrophes de la Turquie au Pakistan. Dans ce cadre, ils maintiendront une attitude d'impartialité dans le conflit israélo-arabe et favoriseront la recherche d'un règlement pacifique.

ACTIVITÉ DE LA CHAIRE

Jihane Sfeir-Khayat

Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

Activités

— Collaboration au montage du programme « *Autobiographies politiques du monde arabe* ». Ce projet a été présenté auprès de l'Agence Nationale de la Recherche sur le programme thématique *Corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales*.

— Collaboration à l'organisation du colloque « *Abraham Ecchenlensis* » — (Hâqil, 1605 — Rome, 1664), Collège de France 9-10 juin 2006.

— Collaboration à la gestion des périodiques, collections et ouvrages pour la Chaire d'histoire du monde arabe contemporain du Collège de France.

— Soutenance de thèse intitulée *Les premiers temps de l'installation des Palestiniens au Liban (1947-1952)*. La thèse de Doctorat Nouveau régime a été soutenue le 12 décembre 2005 dans la spécialité : *Langues, littératures et sociétés* dans la discipline : Études arabes sous la direction de Madame Nadine Picoudou, professeur des universités à l'INALCO avec la mention très honorable et les félicitations.

— Communications : « Les premiers temps de l'installation des Palestiniens au Liban 1947-1952 », (Institut Français du Proche-Orient, Beyrouth/Liban, le

16 février 2006) ; « Méthodologie, sources et outils de travail sur les réfugiés palestiniens au Liban » (Centre d'Études et du Monde Arabe Moderne à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban, le 17 février 2006) ; « Méthodes d'identification, de classement et de recensement au Liban entre 1930 et 1950 » (Les journées d'études du Cercle Arabisant de Recherche sur le Monde Arabe, INALCO, Paris le 21 mars 2006) ; « Identification et identités des Palestiniens au Liban » (l'Institut d'études de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman, Paris le 6 avril 2006).

Publications

Les premiers temps de l'installation des Palestiniens au Liban 1947-1952, IFPO/Karthala, Beyrouth/Paris, à paraître en 2007.

« Le désastre et l'exode, *al-Nakba/al-Hijra*. Imaginaire collectif et souvenir individuel de l'expulsion de 1948 », in Picaudou Nadine (dir.), *Territoires palestiniens de mémoire*, IFPO/ Karthala, Beyrouth/Paris, à paraître en septembre 2006.

« Historiographie palestinienne : la construction d'une identité nationale », *Annales EHSS*, janvier-février 2005, vol. 60, n° 1, pp. 35-52.

« *AL Nakba*. L'immaginario collettivo dell'espulsione del 1948 tra i profughi palestinesi », *Alternative*, n° 5, 2004, pp. 126-136.

« Chatila ou l'exil dans la ville », in Tabet Jade (dir.), *Beyrouth la brûlure des rêves*, Autrement, Paris, septembre 2001, pp. 77-91.

« Du provisoire au permanent : les débuts de l'installation des réfugiés au Liban, 1948-1951 », *The MIT Electronic Journal of Middle East Studies, Crossing Boundaries : New Perspectives on the Middle East*, vol. 1, May 2001, <http://web.mit.edu/cis/www/mitejmes/>

« Beyrouth au milieu du XIX^e siècle, naissance d'un centre », dans *Beyrouth, grand Beyrouth*, J.L. Arnaud (dir.), Cahier du CERMOC n° 16, Beyrouth, 1997, pp. 56-64.

Inès-Leyla Dakhli Maître de Conférences détachée

Activités

— Travail de recherche poursuivi sur l'histoire de la presse et du journalisme au Liban (1850-1950), notamment sur la presse satirique et les caricatures.

— Participation à l'organisation d'un séminaire sur l'étude des autobiographies politiques dans le monde arabe, Collège de France, CEDEJ, IFAO (Le Caire), le 22 janvier. Aide au montage d'un programme de recherche sur les Mémoires politiques arabes.

— Secrétariat pour l'organisation du colloque « Abraham Ecchelensis (1605-1664) et la science de son temps », Collège de France, les 9 et 10 juin.

— Participation au projet « 1908-2008, retour sur la Révolution Jeune-Turque » : séminaire sur le bilan historiographique (Paris-Istanbul 2006-2008), contribution à la constitution d'une bibliographie, contribution à l'organisation d'une exposition « Les Jeunes Turcs à Paris », participation à un congrès international prévu en juin 2008 ; projet piloté par l'équipe de recherche « Études turques et ottomanes » (UMR 8032, CNRS-EHESS-Collège de France).

— Travail à l'édition des archives du Père Jaussen, dominicain, agent du Service de renseignements de la Marine française au Levant pendant la Première Guerre mondiale : ouvrage écrit à M. le Prof. Henry Laurens, à paraître l'année prochaine.

— *Communications* : « *Amîn al-Rîhânî and the Intellectual Diaspora around the Young Turks Revolution* », *The Diversity of Arab Liberal Thought*, Salt Lake City, du 6 au 9 avril 2006 ; « *A Damas, une révolution dans l'ordre des mots* », EHESS, 2 mars 2006 ; « *Intellectuelles en Syrie et au Liban au début du XX^e siècle* », IISMM (*Institut d'Études de l'islam et des sociétés du monde musulman*), Séminaire Voix Féminines, voix de l'exil, le 27 avril 2006 ; *Séminaire du Collège de France « hors les murs »*, Les Mémoires politiques dans le monde arabe, « *Un état des lieux* », Le Caire, 22 janvier 2006 ; « *Quelle connivence entre les journalistes et leurs lecteurs ? Usages de l'humour et de la caricature dans les journaux syriens et libanais des années 1920 et 1930 : un signe de l'éclosion d'une opinion publique* », L'Opinion publique dans le monde arabe et musulman, figures de savoir et espaces d'influence (XVIII^e-XXI^e siècles), Aix-en-Provence, 15-16 décembre 2005 ; Célébration des Lumières à Nancy « Nancy 2005 », *intervention sur les Lumières et l'Islam*, le 15 novembre 2005 ; « *1908 in Bilâd al-Shâm : Words, Languages and Sounds of the Revolution* », *The Roots of Liberal Thought*, Erlangen, Allemagne, 29 juillet — 2 août 2005.

Publications

À paraître :

À la recherche d'une nation : une génération intellectuelle et la fabrique de la Syrie et du Liban contemporains (1908-1940), éditions Khartala-IISMM, septembre à décembre 2006.

« Le pouvoir aux savants, parcours d'une génération intellectuelle en Syrie et au Liban (1908-1940) », in *Savoirs et pouvoirs. Genèse des traditions et traditions réinventées*, Maisonneuve et Larose (novembre ou décembre 2006).

« *Cities of Exile : Arab Diaspora and the Creation of the Mahjar* », in *The Arab Intellectual and the Questions of Modernity*, Washington University Press (2007).

Parus :

« L'entrée en scène d'un anonyme : usages de l'identité dans la mise en place d'une posture intellectuelle militante (Damas, 1921) : Ahmad Shâkir al-Karmî, "L'Exposition publique" (Al-ma'rad al-'âmm) », in *Genèses, Sciences sociales et Histoire*, numéro 59, daté juin 2005, Belin, Paris.

« Gabriel Bounoure et le milieu intellectuel damascène. Passeur et fonctionnaire, entre l'esprit et la lettre du Mandat français », in *Vergers d'exil. Gabriel Bounoure*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, septembre 2004.

« Syro-Lebanese Intellectuals between 1908 and 1946. The history of the crystallization of a social group between wars and independences », in *Istanbul Almanach*, Orient Institut der DMG, n° 5, Istanbul, 2001, p. 39-41.

Agnès Favier

Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

Principales activités liées à la chaire

Montage scientifique du projet *Autobiographies politiques dans le monde arabe*, présenté dans le cadre de l'appel à projet thématique 2006 *Corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales* de l'Agence Nationale de la Recherche.

La démarche vise à obtenir un financement de l'ANR en vue d'étendre le sujet principal du séminaire de M. Laurens au Collège de France par le développement d'un réseau d'institutions de recherche implantées en France, en Égypte et au Liban. Le projet s'est fixé trois objectifs principaux à atteindre dans une période de 36 mois à compter de la publication des résultats de l'appel d'offre (septembre 2006) : la constitution d'un fonds documentaire consacré aux autobiographies politiques présenté sous la forme d'une base de données multimédias en version trilingue ; l'organisation de deux colloques présentant les résultats des équipes de chercheurs impliqués ; la traduction et la publication d'anthologies de Mémoires d'hommes politiques écrits en langue arabe, dans le cadre d'une collection de textes mémorialistes politiques arabes.

Dans le cadre de ce projet, un séminaire du Collège de France « hors les murs » s'est tenu au Centre d'Études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ) au Caire les 22 et 23 janvier 2006.

Intervention dans des séminaires de recherche

— « Les mobilisations intellectuelles au Liban avant la guerre civile », intervention dans le cadre des Conférences du CARMA, INALCO, Paris, 21 mars 2006.

— « Election Monitoring — International Monitoring : the Role of the United Nations, the European Union and Other Agencies. The Case of Lebanon », intervention à la conférence « Strengthening the Effectiveness and Fairness of Arab Electoral Processes », UNPD, Le Caire, 12-13 mars 2006.

— « Usages des autobiographies "suscitées" auprès des militants politiques libanais des années soixante », intervention dans le cadre du séminaire du Collège de France « hors les murs » au Caire, 22 janvier 2006.

— « L'étranger chez soi, soi chez l'étranger : réflexions autour des mobilisations étudiantes au Liban dans les années soixante et soixante-dix », intervention dans le cadre du séminaire Socio-histoires des mondes périphériques, Université Paris 1 et Censier, 12 janvier 2006.

Enseignement

Chargée de cours, en qualité de vacataire, à l'Institut d'études pour le développement économique et social (IEDES), Paris I Sorbonne, dans le cadre du master « Développement local, acteurs sociaux et dynamiques spatiales ». Cours sur « La décentralisation dans le monde arabe : enjeux et acteurs (Maroc, Liban, Palestine) ». Tutrice de stage de fin d'année.

Publications

— « Chronique d'une impasse politique : le Liban après le retrait de l'armée syrienne », Cahiers de l'IFRI, Paris, à paraître (juillet 2006).

— « Liban 2005 : un difficile retour à la souveraineté », *Encyclopédie Universalis*, janvier 2006.

— « Histoires de famille, patronage et clientèles dans l'espace politique local au Liban », *Annuaire de l'Afrique du Nord 2003*, Aix-en-Provence, CNRS éditions, 2005, p. 37-67.